L'ABEILLE.

IMPRIMÉ TOUS LES JOURS, PAR E. DELAUP.

NOUVELLE-ORLEANS
Samedi, 18 *Octobre* 1828.

ELECTION DU PRESIDENT.
EXPIRATION LE 4 DU MOIS DE NOVEMBRE.

TICKET DE L'ADMINISTRATION.
Vive les fabriques domestiques—amélioration de l'agriculture.
ELECTEURS D'ADAMS.
JAMES VILLERE—*De St. Bernard,*
A. LEBLANC—*De l'Assomption,*
C. BUSHNEL—*D'Est Baton-Rouge,*
N. DECLOUET—*De St. Martin,*
B. MORRIS—*Natchitoches.*

AUJOURD'HUI!

Une assemblée générale des Amis de l'ADMINISTRATION aura lieu aujourd'hui Samedi, 18 du courant, à 7 heures du soir, au Théâtre St. Philippe.

☞Nous ne saurions trop recommender aux Amis de l'Administration actuelle, et en général à tous ceux qui désirent la réélection de John Quincy Adams, de ne pas négliger de se rendre à l'assemblée qui doit avoir lieu ce soir, à l'ancien Théâtre de la rue St.-Philippe. Le grand jour s'approche, et loin que ce soit un motif pour laisser refroidir le zèle dont nous avons fait preuve depuis le commencement de cette lutte, c'en est un au contraire pour redoubler d'activité, afin de prendre les mesures capables d'arrêter l'effet des machinations de nos opposans.

MEXIQUE.

☞Voici ce qu'on lit dans la Gazette de Pensacole du 14 courant :

— NOUVELLE IMPORTANTE.—On a reçu ici des lettres de Véra-Cruz du 10 Septembre; elles disent que le 28 Août, tous les négocians étrangers résidant dans cette ville ont été sommés par les autorités militaires, *qu'un emprunt forcé, s'élevant à une somme considérable leur a été demandé*, et qu'on avait ajouté que si cet emprunt n'était pas réalisé, *il serait impossible de protéger les négocians contre une soldatesque affamée ! !* Les négocians ont refusé d'obéir à cette injonction, et se sont décidés à aller chercher un refuge à bord des navires de leurs nations, si les choses devenaient plus sérieuses.

Nous apprenons avec plaisir que le navire des Etats-Unis le *Hornet*, cap. Claxton, est arrivé à Véra-Cruz le 2 Septembre et doit y rester pour protéger les citoyens des Etats Unis et leurs propriétés, et que c'est l'intention du commodore Ridgely d'envoyer une autre corvette pour le relever en tems et lieu.

Il paraît que les forces militaires du Mexique ne reçoivent qu'une demi-paie, et la marine rien. Le résultat de l'élection (présidentielle) de ce pays n'était pas encore connu. On craint de grands troubles si Guerrero n'est pas nommé, et son succès est plus que douteux. Le vote de Véra-Cruz et ceux des provinces voisines sont contre lui. On dit que son caractère modéré seul peut sauver l'état. Dans quelques jours l'incertitude aura cessé; jusqu'ne là les étrangers sont sur le qui-vive.

FRANCE.

☞Voici une lettre, sur la politique européenne actuelle et sur les résultats des grands événemens qui se préparent, que nous trouvons dans le Constitutionnel de Paris et qui nous semble fort intéressante.

Lettre de Westminster.

8 Août 1828.

Une grande lutte s'engage en Europe ; tous les organes de la publicité expriment des craintes ou des espérances; chacun, placé à son point de vue national, c'est fort bien. Mais ne peut on pas aussi envisager la question sous un point de vue européen ? C'est une opinion qui doit se manifester tout comme une autre. Le Constitutionnel est une sorte de tribune européenne ; je vais essayer de m'y faire entendre.

En voyant la Russie descendre vers Constantinople, l'Autriche peut avoir quelque peur, l'Angleterre peut sentir un mouvement de jalousie, la France peut être saisie d'émulation ; mais on a prouvé vingt fois que ni la France ni l'Angleterre n'ont sérieusement rien à craindre. Quant à l'Autriche, si elle a peur, tant pis pour elle ; quand un gouvernement n'est pas plus aimable et pas plus aimé, la moindre chose l'intimide ; c'est comme un coupable qui frisonne à la chute d'une feuille. Mais est-il bien nécessaire de s'effrayer aussi pour lui être agréable ?

Laissons donc l'Autriche s'arranger comme elle pourra ; si elle est inquiète du côté de l'orient, au moins son occident pourra-t-il respirer, et vous ne la rencontrerez pas tout-à-l'heure sur vos frontières du Piémont. Il ne s'agit point ici de l'intérêt de l'Autriche, mais de celui de la civilisation, ce qui est tout autre chose.

Il est évident que, depuis un siecle, tout s'est mûri pour amener à l'époque actuelle l'un des événemens les plus heureux pour la civilisation, pour l'humanité ; savoir, l'expulsion du seul peuple barbare qui subsiste en Europe. Jamais l'occasion ne fut plus belle : l'empire ottoman à peu près disloqué, la Grèce presqu'entière émancipée, les Janissaires anéantis, la confiance populaire détruite par de sinistres prédictions ; enfin, le plus grand développement des forces russes dont il y ait mémoire, secondé par la sympathie religieuse. Et une telle occasion serait perdue ! Et il y aurait des gens assez simples ou assez bas pour faire des vœux contre cette noble entreprise ! Et le stupide Turc aurait encore eu raison de compter sur l'éternelle sauve garde de son empire, sur les rivalités de ces *chiens de chrétiens* qu'il méprise, chez qui il ne daigne pas envoyer d'ambassadeurs, tandis que les leurs n'ont presque pas cessé de venir se prosterner à ses pieds, et baiser la poussière de ses souliers, désarmés et soutenus sous les aisselles comme de malheureux esclaves que l'éclat de tant de puissance doit frapper de vertiges ? Et l'un des plus beaux pays du monde serait encore condamné à la stérilité sous l'administration du bâton, du sabre, du pal et du cordon ! sa nombreuse population chrétienne serait abandonnée pour gémir à jamais sous le joug de ces ignorans musulmans qui pensent que chacun d'eux vaut mieux que dix d'entre nous ! S'il en advenait ainsi, l'Europe serait couverte d'une souillure; disons mieux, d'un ridicule dont elle ne se laverait jamais, et, à l'avenir, tout musulman qui rencontrerait un Européen sans l'insulter serait un misérable.

De quoi s'agit il au fond ? d'étendre la civilisation. Or, c'est aux peuples chrétiens qu'appartient cette tâche ; non point que le mahométisme soit une religion infiniment absurde ; au contraire ; mais comme il a tout réglé, même l'état politique et l'état social, il a été un point d'arret. Les musulmans ont eu leur temps d'eclat ; ils étaient même alors plus avancés que nous ; mais nous avons marché depuis ce temps-là, et eux ils sont restés. Notre mission est d'étendre la civilisation, non-seulement parce que nous sommes les plus forts ; et comme il ne tient qu'à nous de le leur prouver, dès qu'ils le sauront, ils nous laisseront la place libre.

Maintenant voyons la carte. Voici d'abord de belles et fertiles provinces, la Moldavie, la Valachie, et même la Bulgarie, et même la Romélie ; qui se chargera de les affranchir et d'y porter la civilisation européenne ? Est-ce l'Angleterre, ou la France, ou la Prusse, ou l'Autriche, &c.? Non, sans doute. La Russie seule est en position de le faire ; seule elle y a un intérêt direct, seule elle fait les sacrifices, déploie les forces nécessaires pour arriver à ce but. Eh bien ! pourquoi ne souhaiterions-nous pas qu'elle réussit ? Sans doute elle en attend quelques avantages ; mais réellement sont-ils si brillans, à moins qu'elle ne prenne et ne garde Constantinople ? Et compte-t-on pour rien les efforts auxquels elle est condamnée pour réussir ? La route de Constantinople, jusqu'ici, ne paraît pas semée de roses; n'est ce rien que de lutter contre des barbares qui tiennent la peste en réserve dans leur arsenal, et la lancent comme une fusée sur le camp ennemi ? Promener l'incendie dans un pays envahi, pour affamer les agresseurs, est peu de chose en comparaison ; mais y envoyer la mort avec des instructions pour l'étendre partout ! Un peuple qui a de telles armes est-il un voisin bien agréable en Europe ? Songeons donc encore à cela ; chasser les Turcs d'Europe, c'est aussi en chasser la peste.

La Russie dépensera de l'argent, perdra des hommes ; après la campagne, elle présentera son mémoire à la Porte, à l'Europe. Il faudra bien l'indemniser, c'est de toute justice. Quel autre moyen que de lui laisser du territoire ? Le sultan ne pourra payer en argent, et sans doute aucun gouvernement européen ne fera un emprunt pour lui en avancer. Mais ce territoire, quel qu'il soit, pense-t-on qu'il ne soit pas fort embarrassant à garder, qu'il ne devienne pas un sujet de longues inquiétudes, de longues dépenses ? Croyez que la Russie a là une très-lourde affaire sur les bras. Le bon dort six mois quand il a avalé un mouton ; la Russie en aura peut-être pour un siècle à digérer quelques membres de l'empire ottoman, et, longtemps avant la fin de cette période, elle sera démembrée. Qui sait si la Pologne et Constantinople, réunis un jour sous le même sceptre, ne seront pas un état ennemi de la Russie, précisément parce qu'il sera limitrophe, et ne deviendront pas une utile barrière pour l'Europe ? Convenons donc que c'est bien mériter de la civilisation que de faire de si pénibles conquetes pour la répandre, lorsqu'il est très-incertain qu'on y gagne quelque chose.

Il ne faut pas croire que ce soit une bagatelle de civiliser un pays barbare. Que de travaux de toutes sortes! il faut percer des routes, bâtir de ponts, creuser des canaux, construire partout des édifices utiles, et songer à mille autres choses. Sans doute, les Français et les Anglais sont plus capables de civiliser un peuple que les Russes, qui tiennent leur propre civilisation de seconde main ; les Anglais savent mieux bâtir une ville, y introduire ce qui est commode, et ouvrir dans tout un pays des sources de prospérité ; les Français s'entendent mieux à ce qui rend la vie facile, aux arts qui en font le charme, à la liberté, à l'égalité de mœurs qui la rendent élégante sans être guindée ; enfin ils peuvent porter hors de chez eux une civilisation moins propre et moins bien réglée, à la vérité, mais beaucoup plus amusante. Là dessus, il n'y a point d'objections, si ce n'est que la Turquie n'est pas à notre porte, et qu'il faut bien que d'autres s'en chargent, puisque nous ne pouvons nous en charger.

Il y a plus : assurément, en fait de civilisation, l'Autriche n'est pas très forte ; mais enfin, à tout prendre, elle en sait plus que les Turcs. Cela posé, n'est il pas de toute justice que le soin de dégrossir un peu la Bosnie et la Servie lui soit attribué ? Sans aucun doute, la plus grande partie de la population de ces provinces, même la population musulmane, aimerait mieux être sous la domination d'une puissance européenne que sous le cimeterre du glorieux chef des croyans. L'Autriche qui, au congrès de Vienne, n'a pas beaucoup écouté le vœu des peuples, pourrait au moins cette fois se réjouir de voir son autorité invoquée comme un bien fait. Tout, de ce côté là, serait un peu plus dans l'ordre qu'en Italie ; en effet, il est bon qu'un pays barbare soit possédé par un gouvernement plus éclairé ; mais c'est un triste contresens que la civilisation soit lourdement exploitée par la barbarie.

Puisque nous sommes sur le chapitre de l'Autriche, occupons-nous de ses intérêts : je le veux bien, car après tout elle sera serrée de près par la Russie. Vous voulez des barrières; pourquoi l'Autriche n'en serait-elle pas une? Immobile, comme elle est, cette puissance est admirable pour ce rôle. Qu'elle s'empare, si elle veut et si elle peut, de l'Hergovine et de l'Albanie, dont les populations sont un peu difficiles à manier; qu'elle tâche d'en tirer parti, elle rendra encore service. Hormis la Grece proprement dite, qui sera sous la protection de l'Europe entière, ne parlons point ici de faire de la Turquie nord un état indépendant; c'est une chimère. Près de si puissans voisins, l'indépendance n'existerait jamais de fait, surtout pour des peuples demi-barbares qui auraient tout à innover pour se constituer en gouvernement. Il faut d'abord qu'ils soient *européanisés*, et pour cela il faut absolument qu'ils appartiennent à de grandes puissances européennes.

Je finis par un mot sur la population turque de ces contrées, qui est assez nombreuse et qui mérite bien qu'on la compte pour quelque chose. Les paysans turcs sont de très-bonnes gens; ils seront infiniment plus heureux et ils auront bien plus de sécurité pour leurs biens et leurs personnes sous des administrations européennes que sous des pachas, des vaivodes, et même sous des hospodars. Quand on parle de chasser les Turcs d'Europe, on sait bien que c'est chasser la Sublime-Porte et ses vampires, désarmer les oppresseurs et les bourreaux. Les Grecs, traités comme peuple asservi, ont bien trouvé moyen de s'enrichir et de s'affranchir. Les Turcs, traités comme sujets, finiront par se civiliser et par devenir des hommes fort utiles au pays. On ne les chassera point comme autrefois l'Espagne eut l'ineptie et la cruauté d'expulser les Maures, on les rendra meilleurs et moins bêtes qu'ils ne sont : voilà comme doit se venger la civilisation.

UN COSMOPOLITE.

FEUILLETON.

Extrait du Courrier des Etats-Unis.

Troupe française de la Nouvelle-Orléans.

La compagnie de M. Davis a commencé ses représentations à Philadelphie, et y a reçu un accueil non moins flatteur que celui de l'année dernière. Nous apprenons par "The National Gazette" que M. Aristippe, jeune acteur tragique, paraîtra sous peu dans cette ville. Nous avons sous les yeux un journal de Lyon qui parle dans les termes les plus favorables des talens distingués de cet artiste. Nous regrettons de ne pouvoir insérer cet article aujourd'hui, mais nous le donnerons en entier la semaine prochaine.

Un monsieur du côté droit, tout étonné d'entendre dire que la poudre dont on se sert dans l'armée française est de mauvaise qualité, a demandé pourquoi le gouvernement ne se fournit pas comme lui, chez Dulac, parfumeur, rue Saint-Honoré, près de l'Oratoire.

LITTERATURE.

La Chasse, poème en deux chants, par M. le comte de Chevigné; suivi d'une traduction du *Moretum de Virgile*, d'*Odes* sur le vin de Champagne, le vin de Bourgogne et le cidre de Normandie. Paris 1828; Firmin Didot. Un vol. grand in-8° prix, 4 fr.

Un chasseur peut seul parler de la chasse. C'est peu d'etre poète pour peindre cette passion, il faut l'avoir éprouvée, il faut avoir connu son attrait impérieux, premier instinct de l'homme, qui se fait encore ressentir au milieu des occupations sociales. Je le répète, les initiés aux mystères de Diane ont seuls le droit d'en soulever le voile. Je réclame cet avantage; je l'ai goûté, ce belliqueux plaisir: ses périls et ses charmes ont fait les délices de ma première jeunesse ; et si je partageai mes vœux entre Apollon et sa sœur, la deesse obtint souvent la préférence. Je rends donc justice à l'enthousiasme qui a poussé M. de Chevigné à célébrer la chasse. Certes, il en a vivement senti l'ardeur, il s'y est livré sans réserve. Sa longue expérience ne lui laisse ignorer aucun secret de l'art; il révèle toutes les ruses de cette guerre innocente, en vétéran qui a remporté plus d'une victoire. Il donne le plus exact dénombrement de ses fugitifs ennemis ; il chante leur adresse, leur courage, leur vigilence, leurs migrations périodiques, leurs peines, leurs plaisirs, leurs inimitiés et leurs amours. Son poème est divisé en deux chants. Le premier est consacré aux espèces emplumées; le second, aux agiles quadrupèdes. Ainsi le pinceau fidèle de l'auteur retrace les hôtes de l'air, des champs et des bois, depuis l'alouette joyeuse jusqu'à l'aigle terrible, depuis le lapin craintif jusqu'au sanglier féroce. Comme chasseur, M. de Chevigné se montre digne de figurer à côté des Nemrod et des Céphale: plus heureux que ces antiques chasseurs, il ne fait pas de méprise cruelle et il sait chanter ses exploits ; il les chante souvent avec franchise et gaîte, quelquefois avec grâce. Son poème intéressera les amis de la chasse et attirera un regard des amis des lettres. Mais l'auteur, qui fait preuve d'esprit et de jugement, n'a point sans doute la prétention de réunir au même degré le mérite du poète et du chasseur ; on sent qu'il s'est plu à renouveler ses plaisirs, en les reproduisant sous sa plume facile; il a fait des vers pour la chasse, comme un amant en fait pour sa maîtresse. On doit de l'indulgence aux cœurs vraiment passionnés; aussi n'appesantirai-je pas ma critique sur les fautes de style et de goût, sur le plan trop méthodique, sur la sécheresse des détails et l'abus excessif des termes de vénerie. L'auteur me dira que la poesie doit tout peindre, et je serai de son avis: mais voilà le secret de l'art, un petit nombre le possède. Je ne puis m'empêcher de lui faire remarquer que ses épisodes ne sont point intéressans, ni assez heureusement amenés, et qu'enfin il est loin d'avoir profité des ressources que lui offrait un sujet plein de richesse et de variété. Si le siecle était plus poétique, si l'on pouvait encore entreprendre une excursion littéraire hors du domaine de la politique, je conseillerais à un poète habile de s'emparer d'un sujet où l'on peut faire contraster heureusement la vivacité des passions et les charmes paisibles de la nature. Je félicite M. de Chevigné de son entreprise, et je présume trop bien de son goût et de son expérience pour craindre qu'il s'offense de mes avis, et qu'il ne convienne pas, avec moi, que les sentiers escarpés de la montagne et les sombres détours de la forêt sont plus faciles à parcourir que les chemins fleuris et glissans du Parnasse.

L'auteur a publié, à la suite de son poème, *trois odes* et la traduction en vers du *Moretum* de Virgile. Les odes sont consacrées *au vin de Champagne, au vin de Bourgogne*, et *au cidre de Normandie*. Puisque Anacréon et Horace ont célébré le Chypre et la Falerne, un poète français peut chanter le Champagne et le Bourgogne. On prétendra que le cidre est moins poétique ; mais l'auteur peut être est né en Normandie, et l'amour de la patrie sera son excuse. Voici quelques strophes de cette ode :

Liqueur étrangère à Bacchus,
Cidre doré, ton ambroisie,
Toujours favorable au génie,
M'excite à chanter tes vertus.

Avril reverdit la Neustrie,
Et la déesse du printems
Vient sur les pommiers odorans
Verser sa corbeille fleurie.

Bientôt leurs fertiles rameaux
Remplissent le char de Pomone ;
Un jus brillant coule, bouillonne,
Et va mûrir dans les tonneaux.

.....
.....

Cypris se plait dans la Neustrie ;
Elle aime à parcourir les champs
Qui lui présentent tous les ans
Le don du berger de Phrygie.

J'oubliais de dire que les odes aux vins de Champagne et de Bourgogne sont traduites du latin d'un ancien professeur de l'université de Paris, nommé Grenan, qui disputa avec un de ses confrères sur la prééminence de ces vins. *Revue Encyc.*

PORT DE LA NLLE.-ORLEANS.

Arrivés.

Bateau de remorque Porpoise, Wood, ayant mis en mer le navire Tennessee et la barque Hercules, et remorqué dans le port le navire John Linton et la goëlette James Monroe. Le brick Washington était à la passe du Sud-Ouest, et une goëlette, nom inconnue, à la Grande Prairie.

Bateau à vapeur Columbia, Crane, du Bayou-Sarah, avec 32 balles coton à N Cox, 74 à Lee et Williams, 395 à Wilkins et Linton, 12 à A Lane, Lovell et Co. 17 à Reynolds, Byrne et Co. 131 à M White, 21 à J Hagan et Co. 75 à N J Dick, 2 à C Byrne, 18 à A Fisk et Co. 26 au propriétaire à bord, 73 à ordre—29 passagers.

Entrés.

Navire paquebot John Linton, Wibray, New-York, à G E Russell et Barstow, avec un chargement à B Kens, N Franklin, G White, J Armor, Thompson et Grant, D Mullony, L Millaudon, J B Heno, J Pratts, J A Field, Wilkins et Linton, Kohn et Bordier, J W & Montgomery, E Russell et Barstow, P Smith, Yard et Blois, J Celles, P Millard, Foster et Hutton, M White, Bauduc et Domingon, E Debergue, G Dorsey, J B Lacoste, J Lallande, Oakey et Co.—Passagers, MM. P. Smith et sa mère, Mr. et Mde. Morse, Mr. et Mde Siliman, trois demoiselles Jemison, D. Bouligny, A Hill, J Bein, Cortel, Atwell, Guion, Swanson, Southworth, Flagg, Ryan, Penn, Hermigues, O Vandyke, Toulane et Campbell—25 à l'entrepont.

Goelette James Monroe, Bush, de Norfolk, avec 159 esclaves.

Goelette Eclipse, Bower, de Rio Brassos, avec un chargement en retour—8 passagers.

En rivière :

Brick Washingson, Arnous, Havane, avec 20 caisses cigarres à L Millaudon, 417 barres fer à J Pratts, des fruits à ordre.

MEMORANDA.

En charge à Nantes, le 15 d'Aout, navire français l'Indien, pour ce port.

Arrivé à la Rochelle le 6 Aout, le Duxbury, Blake, parti d'ici.

Mairie de la Nouvelle-Orléans.

LE prix de la farine fraiche étant aujourd'hui de $6 50 le baril, d'après le tarif les boulangers devront donner, pendant la semaine prochaine, QUARANTE-UNE onces de pain pour un escalin. Nlle.-Orléans, 17 Oct. 1828.

D. Prieur, Maire

18 Oct.

AVIS—Le soussigné, curateur de la succession de feu Jean Laprune, invite les personnes qui pourraient devoir au défunt à vouloir bien s'acquitter envers sa succession sous le plus bref délai, et celles qui pourraient avoir des réclamations contre elle à faire connaître leurs titres.

J. DUFOUR.

18 Oct.

COUR de Paroisse pour la paroisse et la ville de la Nouvelle-Orléans—Présent l'hon. Js. Pitot, 16 Octobre 1828.

(Ordre de Cour.)

Jean Ignace Caballero *contre* ses créanciers.

IL est ordonné qu'une cession des propriétés du pétitionnaire, dans cette cause, soit acceptée pour le bénéfice des créanciers ; et qu'une assemblée desdits créanciers ait lieu en l'office de M. Louis T. Caire, notaire public, le 28e. jour d'Octobre courant, pour délibérer sur les affaires dudit pétitionnaire, et qu'en même tems toutes poursuites contre sa personne et ses propriétés soient suspendues.

Je certifie ce qui est ci-dessus.

16 octobre. TH. S. KENNEDY, greffier

Vente par le Marshall.

Nemrod Howen *vs.* Bateau-à-vapeur *Grampus* et propriétaires.

EN vertu d'un *writ de fieri facias* à moi adressé par l'honorable J. Bermudez, juge associé, j'exposerai en vente Lundi 20 Octobre, à midi, à la bourse de Hewlett, au coin des rues de Chartres et St. Louis, la coque et le matériel du bateau-à-vapeur *Grampus*, saisi dans l'affaire ci-dessus.

L. DAUNOY, *Marshall.*

10 octobre.

Ventes Immobilières.

Par T. Messap.

LUNDI 20 du courant, il sera vendu au magasin rue Royale, vis-à-vis le comptoir de MM Carelier, à 4 heures de l'après-midi,

60 barriques et 500 caisses Vin de Bordeaux, bonne qualité.

On annoncera les conditions. 18 oct

Par J. Le Carpentier.

IL sera vendu Mercredi, 21 du courant à 10 heures du matin, au magasin de Messrs. Gottschalks et Reimers, au coin des rues Royale et St. Louis,

20 pipes de Genièvre de Hollande
18 boucauts Rum de la Jamaïque,
20 barriques Vin d'Oporto,
100 caisses Vin muscat,
100 do. Amere,
50 do. Liqueurs assorties,
14 do. Canevettes,
10 do do. en Acajou,
50 barils Genièvre du Nord.

Conditions :—Au dessus de $300 60 jours ; au-dessus de 500 piastres, 4 mois ; au-dessus de 1,000 piastres, 6 mois, au-dessus de 1,500, 6 et 8 mois, et au dessus de 2,000, 9 mois de crédit, pour de billets endossés à satisfaction. 8 oct.

POUR NEW-YORK.

Le navire (paquebot du 22 Octobre) LOUISIANA, capt. Price, partira à cette date. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à FOSTER et HUTTON.

15 Oct.

POUR BOSTON.

Le beau brick CARROLL, doublé et chevillé en cuivre, capt. Smith, ayant la majeure partie de son chargement engagé, partira sous le plus bref délai. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à COCKAINE et WATTS.

15 Oct. N°. 56 rue Bienville.

Pour Donaldsonville, Bayou Lafourche et Plaquemine.

Le superbe bateau-à-vapeur *LADY LAFAYETTE*, fin marcheur, fera les voyages réguliers d'ici à Plaquemine, et prendra du fret et des passagers pour tous les endroits de débarquement d'ici là. Le fret pour le Bayou de Lafourche sera envoyé dans une berge jusqu'à Thibodauville. Le *Lady Lafayette* partira de la Nlle.-Orléans tous les Mercredis à 10 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à

15 oct. A. LEMETE.

VENTE PAR LE MARSHAL.

Maire, Ald. &c. vs. Madame Fox.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge-associé de la Cour de Cité, j'exposerai en vente le Lundi 17 de Novembre prochain, à la Bourse, à midi,

Une Maison et un Terrain situés rue de la Douane, entre les rues Royale et Bourbon, où se trouve établi maintenant la boutique de James Kendle, ledit terrain vendu avec toutes les améliorations qui s'y trouvent,

16 oct L. DAUNOY, marshal

VENTE PAR LE MARSHAL.

Le Maire, les Aldermen et Habitans de la ville vs. Lewis Buillar.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge-associé, j'exposerai en vente au Principal, le 27 de ce mois, à 4 heures, une quantité de Commestibles saisis dans l'affaire ci-dessus.

16 oct L. DAUNOY, marshal

Vente par le Marshal.

M. C. Marigny-Livaudais vs. Joseph Litteret.
J. H. Holland vs. le même.

EN vertu de deux writs de fieri facias à moi adressés par l'hon. F. Grima, juge-president de la Cour de Cité, et l'hon. G. Préval, juge-associé, j'exposerai en vente Mardi 11 Novembre prochain, à midi, à la Bourse Hewlett, encoignure des rues St. Louis et de Chartres, un Lot de Terre et Maison, situé dans le faubourg de l'Annonciation, désigné par le No. 9 de l'ilet 16, ayant (mesure française) 60 pieds de face à la rue St. Jean-Baptiste, sur 120 de profondeur, borné d'un côté par le No. 8 et l'autre par le No. 10, saisi dans les affaires ci-dessus.

11 oct L. DAUNOY, marshall

Vente par le Marshal.

Goldenbow vs. J. E. Savage.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. A. Dubourg, juge associé, j'exposerai en vente Lundi 20 Octobre prochain, à 4 heures, au Principal, des lavabots, tables, chaises, cadres et matelats, et divers autres articles ; saisis dans l'affaire ci-dessus.

10 oct L. DAUNOY, marshall

Vente par le Marshall.

E. Foucher contre *Fçoise. Populus* f.d.l.

EN vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'honorable A. Dubourg juge associé, j'exposerai en vente Lundi 10 Novembre prochain, à midi, à la bourse de Hewlett, encoignure des rues St. Louis et de Chartres, Un lot de terre situé à l'encoignure des rues Quartier et Bourgogne, mesurant à peu près 27 pieds du côté de la rue Bourgogne, et 95 pieds du côté de la rue du Quartier, avec tous les édifices qui s'y trouvent—Saisi dans l'affaire ci-dessus.

10 Oct. L. DAUNOY—*Marshall.*

VENTE PAR LE MARSHAL.

Lange *vs.* Ropello.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge associé, j'exposerai en vente Vendredi 24 Octobre courant, à 4 heures, au Principal, 45 bouteilles, 75 bouteilles de vin, 18 paquets de cigarres, 60 bouteilles de moutarde, et divers autres articles tels que tables, chaises, barrils de liqueurs &c. saisis dans l'affaire ci-dessus.

14 oct Ls. DAUNOY, marshal.

VENTE PAR LE MARSHAL.

Martin *vs.* J. Chevers.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge associé, j'exposerai en vente Vendredi 24 du courant, à 4 heures, au Principal, un Lot d'Outils de forgeron, saisis dans l'affaire ci dessus.

14 oct L. DAUNOY, marshal

AVIS—Le public est informé que D. Anderson n'est plus autorisé à remplir les fonctions de député-marshal,

16 octobre L. DAUNOY, marshal